

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2025

---

SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 1191)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 2378

présenté par

Mme Gérard, M. Christophe, M. Moulliere, M. Ledoux, Mme Violland, Mme Firmin Le Bodo,  
M. Cosson et Mme Colin-Oesterlé

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 18 TER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--